

TABLE DES MATIÈRES

Préface	vii
Note relative à la Loi sur l'Agence du revenu du Québec	ix
Table des modifications proposées	xi
Table de la jurisprudence citée	xiii
Table détaillée : Loi sur l'administration fiscale	xlv
Loi sur l'administration fiscale	1
Règlements d'application de la Loi sur l'administration fiscale	
Table détaillée : Règlement sur l'administration fiscale	787
Règlement sur l'administration fiscale	795
Règlement sur les exemptions fiscales consenties à certains organismes internationaux gouvernementaux ainsi qu'à certains de leurs employés et membres de leur famille	839
Règlement sur les exemptions fiscales consenties à certains organismes internationaux non gouvernementaux ainsi qu'à certains de leurs employés et membres de leur famille	867
Règlement relatif aux honoraires exigibles des usagers du service de décisions anticipées et de consultations écrites de la Direction générale de la législation et du registraire des entreprises de l'Agence du revenu du Québec	893
Règlement sur les privilèges fiscaux consentis aux membres d'une mission diplomatique, d'un poste consulaire ou d'un bureau d'une division politique d'un État étranger, aux membres de leur famille et à ce bureau	895
Entente Québec-France — Règlement sur la mise en œuvre de l'Entente fiscale entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu	903
Table détaillée : Loi sur l'Agence du revenu du Québec	921
Loi sur l'Agence du revenu du Québec	925
Index analytique	945